



## SOMMAIRE

**Page 2**  
Dans le rétroviseur

**Page 3**  
Service public communal :  
Nouvelle équipe au centre de  
loisirs l'Estello  
Cet été, se former au BAFA

**Page 4**  
C.C.A.S. Plus que jamais l'action  
sociale  
Economisons l'eau, de quoi  
s'agit-il?

**Page 5**  
Les gens d'ici :  
Ginette Hernandez, rescapée de  
la rafle du Vieux-Port, raconte  
Jeanine Gailliard, celle qui voulait  
être libre  
Les victimes innocentes d'août 1944

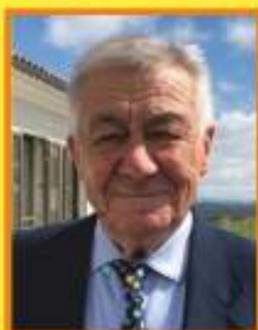
**Page 6**  
Les associations ont une histoire :  
DCK Dance  
Basket club de l'Étoile : des résultats  
très encourageants  
Remise de diplômes au C.C.F.F.

**Page 7**  
Trois questions à...  
Aurélien Riedele, 21 ans, membre  
du Conseil des Jeunes Métropolitains  
Etat civil  
Tribune d'expression des élus

**Page 8**  
Listes électorales : actualisez-vous!  
Numéros utiles  
Permanences

# PÈR LOU VILÀGI

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-SAVOURNIN - JUIN 2023



## EDITO DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens, cher(e)s ami(e)s,

Après plusieurs mois d'une grande complexité en termes d'organisation, nous avons pu élaborer et voter l'acte majeur de la municipalité, le budget communal 2023. Un budget contraint, notamment au niveau du fonctionnement, qui nous a amenés à procéder à quelques arbitrages sans pour autant supprimer ou réduire les actions publiques essentielles à la vie quotidienne des administrés.

Et ce, dans le cadre d'une réorganisation de l'ensemble de nos services au sein de l'administration communale afin que chacune et chacun poursuivent, dans les meilleures conditions, les missions que la population est en droit d'attendre.

Et bien que les perspectives économiques et budgétaires nationales ne soient pas des plus rassurantes pour les collectivités, plus que jamais nous entendons porter nos efforts sur l'aide aux plus fragiles, sur l'éducation, la santé, la sécurité des biens et des personnes, tout en maintenant un accès indéfectible à la culture, à la vie associative, aux loisirs.

Côté investissements, la rénovation de la salle Luciani constitue l'urgente priorité, qui s'accompagnera de divers travaux de proximité tels que la poursuite de la transformation de l'éclairage public en Led et autre améliorations progressives de notre environnement, avec le possible soutien du Département et de la Métropole.

Soyez assurés de ma détermination pour surmonter les obstacles et aller de l'avant !



**Rémi Marcengo**  
Maire de Saint-Savournin  
Conseiller métropolitain

# DANS LE RÉTROVISEUR

## LA CULTURE COMME ON L'AIME

De janvier à mai, la programmation culturelle dans sa diversité, a tenu ses promesses

La 10ème édition du concours des «Petits champions de la lecture» auquel ont concouru une vingtaine d'écoliers des classes de CM1 et CM2 dont Luka Gravier CM1 le lauréat de l'année

Les Vendredis de l'Histoire sur «Le réchauffement climatique» avec le climatologue Joël Guiot, «La rafle du Vieux-Port», ses survivants et le «Collectif Saint-Jean 24 janvier 1943 »



Le Carnaval des enfants fidèle à la tradition provençale et son cortège musical suivi par quelque 300 petits et grands

Les «Châteaux pinardiers» du Languedoc racontés et dégustés avec le sommelier Fabien Riot



## FOIRE AUX PLANTS, LE RENDEZ-VOUS DES MAINS VERTES



A l'approche des beaux jours, les jardins ont été mis à l'honneur sur notre commune. De 9h à 18h, le 10 avril dernier, la 7ème Foire aux plants organisée par la municipalité a vu nombre de visiteurs arpenter le stade Gérard Roux, sur lequel des producteurs locaux passionnés ont exposé leurs plants de qualité pour notre plus grand plaisir. Les enfants ont apprécié les ateliers peinture animés par l'association « L'atelier du Lavoir » et de plantation, ainsi que les jeux gonflables. Et tout cela, sous un beau soleil. Un apéritif offert par la municipalité dans une ambiance très conviviale : journée réussie !

## UN PRÉAU TOUT NEUF A L'ECOLE

Après les vacances de février, les écoliers et l'équipe pédagogique ont découvert la cour de l'école élémentaire métamorphosée : un préau à la toiture en membrane, offrant une luminosité naturelle et une résistance aux intempéries, les attendait. L'ouvrage de 25 mètres de long par 5 mètres de large a été subventionné à hauteur de 70% par le Département des Bouches-du-Rhône.



## UNE FOIRE PROVENÇALE TOUJOURS AUTANT ANIMÉE



Comme chaque année, le 8 mai, la foire provençale de Saint-Savournin a attiré beaucoup de monde. Bijoux, bougies, sacs artisanaux, attrape-rêves, pâtisseries orientales, étal de saucissons/fromages et autres créations artisanales étaient proposés aux visiteurs au sein du complexe sportif Gérard Roux. Rythmée aux détours des stands par l'exposition d'une quarantaine de voitures de collection allant de la Citroën 2CV à la Triumph sans oublier le temps de l'apéritif et le foodtruck de spécialités à base de poissons, qui ont fait le bonheur des flâneurs tout sourire. La virée digestive des cylindrées jusqu'à Cadolive en passant par la Valentine a suscité de nombreux regards admiratifs.

# SERVICE PUBLIC COMMUNAL

## NOUVELLE ÉQUIPE AU CENTRE DE LOISIRS L'ESTELLO

Les enfants du village de 3 à 11 ans y sont accueillis et encadrés par le personnel communal sur les temps périscolaire (jours d'école) et extrascolaire (vacances scolaires et mercredis)

Si l'appellation était très populaire il y a quelques années, les centres aérés sont aujourd'hui plus communément appelés « centres de loisirs » ou « accueils collectifs de mineurs ». Géré par la mairie, le centre de loisirs l'Estello est d'une grande utilité pour les familles. Pour preuve les 207 enfants inscrits en 2022/2023 et la note de 4.1/5 attribuée lors du dernier sondage portant sur l'intérêt et la qualité de la structure. L'équipe est composée de 15 à 18 agents en période de forte activité. Ils possèdent le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ou le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) ou la qualification certifiée par leur statut d'agent public relevant de l'animation ou effectuent leur stage pratique BAFA. Le taux d'encadrement réglementaire est largement atteint à Saint-Savournin et amélioré grâce au renfort de jeunes effectuant leur Service National Universel.

**Stella Ferrara**, référente des 3-5 ans depuis 2018 et CAP petite enfance en poche, élabore son programme avec l'équipe enseignante. Sa préférence va aux activités manuelles sources de nouvelles connaissances et aux temps de jeu libre. **Fanny Reissinger**, référente des 6-11 ans avec **Léa SCHMIT** préparent un diplôme professionnel d'animation (BPJEPS Loisirs Tous Publics). Léa, BAFA et BAPAAT en poche est en contrat d'apprentissage. Leur programme se base sur la pédagogie participative et la responsabilisation : temps de parole du matin, bilan du soir, activités à la carte, grands jeux d'équipe, tri sélectif, boîte à idées... « Le succès va aux jeux extérieurs et aux sorties comme la rando à la vigie. On a vraiment des enfants qui se donnent et qui ont envie de jouer, le top ! » s'exclament-elles. En témoigne une jeune habituée : « au stade, un animateur rigolo nous a maquillé pour le jeu des pirates ». **Claire Jouannet**, diplômée du BAFA rejoint l'équipe en 2022 en renfort sur le temps extrascolaire.

Aux commandes, **Sébastien Bacquet**. Il prend la direction du pôle Enfance Jeunesse Scolaire et Vie Associative en 2022 après 18 ans d'animation territoriale jeunesse. « J'impulse des initiatives de programmation et les agents me font des propositions. Mes seules exigences : le respect du cadre légal et la qualité d'accueil de l'enfant » explique-t-il. A son arrivée et à la demande des élus, ont été mis en place les formations BAFA pour développer le nombre d'animateurs vacataires, le programme en amont de l'inscription, l'amplitude d'ouverture estivale et la création d'un séjour de vacances. Et le prix ? Dépendant du quotient familial ou des revenus des parents, il va de 11 à 15 euros la journée (repas et goûter compris), le coût réel variant de 30 à 35 euros. A ces recettes s'ajoutent la subvention communale d'équilibre (61 450 €) et la subvention de la CAF (jusqu'à 18 000€). Contact : [centre-aere@mairie-stsavournin.fr](mailto:centre-aere@mairie-stsavournin.fr) – 07.86.27.76.29



De gauche à droite : Fanny Reissinger, Stella Ferrara, Sébastien Bacquet, Léa Schmit, Claire Jouannet



## CET ÉTÉ, SE FORMER AU BAFA

En collaboration avec l'UFCV PACA, la commune de Saint-Savournin accueillera une formation d'approfondissement au BAFA\* du lundi 21 au samedi 26 août 2023 en externat avec pour thème « Jeux et grandes animations », au centre de loisirs l'Estello. Pour s'inscrire, vous devez avoir plus de 16 ans et avoir validé le volet formation générale BAFA ainsi que le stage pratique.

Inscriptions par mail à [s.bacquet@mairie-stsavournin.fr](mailto:s.bacquet@mairie-stsavournin.fr) – 04.42.04.64.03

\* Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

# C.C.A.S. PLUS QUE JAMAIS, L'ACTION SOCIALE

**Le Centre Communal d'Action Sociale a voté son budget le 14 avril dernier. La subvention de fonctionnement de 15.000 euros alloués par la Commune doit permettre d'élargir son action au plus près des besoins, en 2023.**

Le Conseil d'administration du C.C.A.S. de Saint-Savournin entend poursuivre les actions engagées depuis les années précédentes, et poursuit sa réflexion pour optimiser son champ d'intervention. C'est ainsi que sont reconduites :



- Trimestre après trimestre, les séances collectives de sophrologie,
- L'aide de 300 euros (soumise au quotient familial) pour les jeunes qui envisagent de passer le permis de conduire,
- L'aide aux familles résidant à Saint-Savournin pour la garde d'enfant soit en crèche, soit par une assistante maternelle exerçant sur la commune,
- La prise en charge partielle du dispositif de télé assistance pour les personnes âgées, dépendantes, isolées
- L'aide alimentaire d'urgence,
- La coordination avec les assistantes sociales (Département, CAF),
- L'aide à la constitution de dossiers comme les demandes d'A.P.A., d'hébergement en EHPAD, d'hébergement pour personnes handicapées, d'aides ménagères, d'obligations alimentaires, ou encore l'orientation des administrés vers divers organismes susceptibles d'apporter un soutien aux personnes en difficulté.
- L'attribution de bons d'achat en fin d'année, utilisables chez les commerçants de Saint-Savournin, dont les montants sont soumis au quotient familial,
- La journée « portes ouvertes » du CCAS en présence de l'ensemble de ses partenaires,

Par ailleurs, conformément à l'analyse des besoins sociaux que nous avons engagée en 2022 avec le cabinet Compas, de nouvelles pistes à définir sont prévues en direction des familles et des personnes vulnérables. Dans le domaine de la santé, une convention a été signée avec la « Mutuelle de village Sereina ». Par la suite des permanences seront tenues en mairie, qui accueilleront les personnes en recherche d'une couverture mutualiste. De nombreux autres projets sont actuellement à l'examen et seront portés à la connaissance de tous dans les semaines à venir.

## ECONOMISONS L'EAU, DE QUOI S'AGIT-IL ?

**L'arrêté préfectoral en vigueur\* place la commune en niveau d'alerte « Crise\* » et impose des mesures d'usage de l'eau aux particuliers, entreprises et collectivités**

Saint-Savournin est régulièrement concerné par l'un des quatre niveaux d'alerte définis par l'Etat dans le cadre du plan sécheresse. Ces seuils de gravité, fondés sur des données hydrologiques et des observations de terrain, entraînent des mesures de restriction des usages de l'eau plus ou moins sévères décidées par la Préfecture des Bouches-du-Rhône. Quelques exemples\* :

Usages	Niveau de gravité et mesures de restriction associées		
	2 - Alerte	3 - Alerte renforcée	4 - Crise
 Arrosage pelouses, massifs fleuris	Interdit entre 9h et 19h		Interdiction
 Arrosage arbustes, arbres	Interdit entre 9h et 19h	Interdit (sauf arrosage de manière réduite sur ressource stockée* de 20h à 7h)	
 Arrosage des jardins potagers	Interdit entre 9h et 19h	Interdit de 8h à 20h	Interdit (sauf arrosage de manière réduite sur ressource stockée* de 20h à 7h)
 Remplissage et vidange des piscines privées (de plus de 1m3)	Interdiction de remplissage / Remise à niveau autorisée sous réserve que le premier remplissage soit antérieur au premier arrêté de restriction des mesures de la saison d'été		Interdiction (sauf remise à niveau sur ressource stockée*)
 Lavage des véhicules chez les particuliers	Interdit à titre privé à domicile		
 Lavage des véhicules par des professionnels	Interdiction sauf avec du matériel haute pression et avec un système équipé de recyclage d'eau		Interdiction sauf impératif sanitaire ou lavage issu d'une ressource stockée avec utilisation du matériel haute pression et avec un système équipé de recyclage de l'eau

Le premier niveau d'alerte 1 « vigilance » est déclenché pour sensibiliser le grand public et les collectivités aux règles de bon usage d'économie d'eau (visuel ci-contre).

\*Extrait de l'arrêté préfectoral du 20 avril 2023 en vigueur au moment de la publication et à consulter en mairie ou sur : [www.saint-savournin.com](http://www.saint-savournin.com)



**USAGE DOMESTIQUE**



Éviter de laisser couler l'eau



Limiter les arrosages des jardins



Utiliser les appareils de lavage à plein



Installer des équipements économes en eau

 **COLLECTIVITÉS**

- Réduire les fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable
- Optimiser l'arrosage des espaces verts et du nettoyage des voiries
- Connaître les volumes d'eau consommés
- Distribuer des kits hydro-économes dans les foyers

 **INDUSTRIE**

- Recycler certaines eaux de nettoyage
- Mettre en place des circuits fermés

 **AGRICULTURE**

- Mettre en place des tours d'eau pour l'irrigation
- Utiliser un matériel d'irrigation hydro-économe
- Opter pour des cultures moins exigeantes en eau



## 1943, LA RAFLE DU VIEUX-PORT\* : GINETTE HERNANDEZ, RESCAPÉE, RACONTE

Elle a 8 ans lorsque les occupants allemands avec la complicité du régime de Vichy évacuent 20 000 habitants du quartier Saint-Jean à Marseille



50 rues dynamitées disparaissent sous le regard de la foule, équivalent à 20 terrains de football



de l'écriture de son père. Intarissable sur le sujet de la rafle, ce devoir de mémoire l'a poussée à témoigner. Mais ce sont les lettres de ses petits-enfants qui la décrivent le mieux : « Mamie, je suis admiratif de ton optimisme, de ta joie et de ta bonne humeur en toute situation ».

\* En savoir plus : Collectif « Saint-Jean 24 janvier 1943 »

## LES VICTIMES INNOCENTES D'AOÛT 1944

**Réfugiés au cabanon sur les hauteurs des Rampauds, Alphonse et Léonie Coste, les enfants Groppi et Florens, ont perdu la vie sous les obus allemands.**

Août 1944. L'heure est au débarquement en Provence. Pour les Allemands c'est la débâcle mais il y a encore beaucoup de troupes dans le village. Des batteries sont encore présentes en haut des Termes, derrière le baou... Joëlle Garcia, petite-fille d'Alphonse et de Léonie Coste raconte les souvenirs transmis par sa mère présente ce jour-là, elle avait 14 ans. « Sa tante Rose avait un cabanon au-dessus des Rampauds, à côté de la maison de Madame Long sur la commune de Mimet. Les gens se réfugiaient dans leur cabanon pour se mettre à l'abri des bombardements. Il y avait mes grands-parents, les Groppi, et les Florens. » La libération du village n'est plus qu'une question de quelques jours. Le drapeau français est alors hissé sur le clocher qui devient une cible pour les Allemands. Dans le village pas de destructions, en revanche des bombes le traversent d'un bout à l'autre pour s'abattre sur le seul cabanon où se trouvent les époux Coste. Joëlle poursuit « Profondément endormi sous un pommier Alphonse qui avait fait la guerre de 14/18 sans une égratignure, a été la première victime foudroyée par un minuscule éclat d'obus qui le transperce d'un bout à l'autre du torse pour se loger dans le cœur. Sa mort est immédiate ». Assise à l'intérieur, devant la porte d'entrée, Léonie n'est pas épargnée, de graves blessures un peu partout dans le dos, dans les jambes entraîneront sa mort un peu plus tard. Deux autres victimes innocentes très sévèrement atteintes y ont perdu la vie à quelques heures d'intervalle : le petit Jean Groppi, 1 an à peine, et Robert Florens, 6 ans. Quant à sa mère, Joëlle Garcia explique « elle a survécu à ses blessures. Le collège de Gréasque avait été transformé en hôpital de campagne, elle y a été transportée en camion avec les Goumiers (\*), pour y être soignée ». C'est ainsi que la transmission de la mémoire permet d'écrire, page après page, l'histoire des « gens d'ici »... Et d'ailleurs.

(\*) Les goumiers marocains ont participé à la libération de la Provence

## JEANINE GAILLIARD : CELLE QUI VOULAIT ÊTRE LIBRE

Elle était des « gens d'ici » ... Jeanine Gailliard s'est éteinte paisiblement le 21 mars dernier, à l'âge de 92 ans à Saint-Savournin. Son engagement professionnel dans l'enseignement public au service des enfants et adolescents, son attachement à ce village où elle reviendra après une bonne douzaine de déménagements dus à son travail ou à celui de son époux, son « adhésion à une morale laïque » respectueuse de tous, méritaient ces quelques lignes en guise d'hommage. Mais pas seulement. Petite-fille d'Antoine Laugier, maire de Saint-Savournin de 1907 à 1912, promue aux grades d'officier dans l'Ordre des Palmes académiques et dans l'Ordre national du Mérite, Jeanine Gailliard a consacré des années de sa vie à écrire sous forme de recueils manuscrits, des tranches d'histoires dédiées à ses proches et témoignant du monde dans lequel elle a grandi et vécu. Des recueils dont celui intitulé « J'ai transporté mes pénates toute ma vie » s'achève sur ces mots « Au bout du compte, je ne sais pas si j'ai été heureuse, il me suffisait d'être libre... » Désormais, comme bien d'autres, cette vie a sa place dans l'histoire et la mémoire de Saint-Savournin.



# LES ASSOCIATIONS ONT UNE HISTOIRE

## « DCK DANCE » REPREND SON SOUFFLE

**L'école de danse garde sa belle énergie malgré le Covid, les travaux de la salle Luciani et la perte de Claude Laffon alias « Minou », pilier de l'association**

En 1979, Dominick Laffon s'installe à Saint-Savournin et avec l'accord de la municipalité, crée la première école de danse qui deviendra Association « DCK DANCE » (DominiCK).

Son objectif : rendre la danse accessible et permettre à tous de montrer leur travail sur scène. Premier spectacle après deux mois d'existence, salle du patronage. Suivront des représentations



chorégraphiques au théâtre du Jeu de Paume, opéra de Marseille, théâtre du Merlan, théâtre A. Toursky, salle Luciani et les 11 Juin et 23 Décembre 2023 au « 6MIC » à Aix-en-Provence.

Delphine a la même passion que sa maman qui sera sa première professeure. Dès 8 ans elle passe ses vacances à Paris salle Pleyel avec de jeunes ballerines et reçoit l'enseignement des plus grands : Serge Peretti, Raymond Franchetti, Attilio Labis...

A Marseille, sa formation se poursuit avec Colette Armand, Dany et Rudy Bryans etc... et avec Roland Petit à l'école de danse de l'opéra de Marseille. Delphine est en classe préprofessionnelle avec Jacqueline Fananas, participe au Casse-Noisette de Roland Petit et sera sous contrat. Diplômée d'état à Paris à 22 ans, elle enseigne à Saint-Savournin avec Dominick. Elle vit une expérience inoubliable avec Maurice Béjart. Pour



Dominick Laffon et Delphine Laffon-Atgé

maintenir son niveau, elle travaille également avec le ballet d'Europe de J.C. Gilles et Thierry Le Floch : « Je vis mon métier, je vis pour ça », confie-t-elle. « Je ferme les yeux et mon corps imagine ; l'adrénaline me prend aux tripes. Ma formation de danseuse professionnelle exige de parfaire ». En 2013, Dominick cesse le professorat et devient « chorégraphe invitée ». Les 35 heures d'enseignement hebdomadaire sont assurées de main de maître par Delphine Laffon-Atgé. L'école propose aux enfants, adolescents ou adultes des cours de danse classique, modern jazz, claquettes, barre au sol Pilates, ainsi qu'une baby-class dès 4 ans.

Investie sur le plan communal (Téléthon, fête de la musique, vœux du maire...) et humanitaire (Enfance et Partage, associations communales, Inde), la solidarité et la bienveillance sont de mise. Pour exemple les 20 cantines de costumes stockés chez des bénévoles, achetés et entretenus par Dominick et l'association.

En 44 ans d'histoire, avec 150 élèves par an, l'école mérite sa renommée régionale et accueille sa 4ème génération de ballerines. Impactée par le Covid, les travaux de la salle Luciani et la perte de son Papa, Delphine et ses élèves se relèvent courageusement de cette période grise guidées par le même adage : « Demain, ce sera encore mieux ! »

Contact: Delphine Laffon-Atgé, directrice et professeure : 06 22 54 15 22 - delphine.laffon3@orange.fr - Patricia Melniczuk, présidente : 06 07 53 79 34

## BASKET CLUB DE L'ETOILE EN FINALE DÉPARTEMENTALE HAUT LA MAIN

Créée il y a 45 ans, l'association compte environ 300 adhérents et termine une saison prometteuse

En 1978, le Basket Club de l'Etoile voit le jour, il regroupe alors deux communes : Gréasque et Mimet. 45 ans plus tard il en compte cinq avec l'arrivée de Peypin, Cadolive et Saint-Savournin. Depuis, de développement en rebondissements, le BCE s'est solidement ancré au cœur du bassin minier. En témoignent les quelque 300 adhérents toutes catégories, la quinzaine d'encadrants, ses sections Loisir et Sport-Santé, les classements et autres palmarès de cette dernière saison aux niveaux départemental et régional. Mais c'est encore le Saint-Savournicain Mathieu Tolsa, vice-président depuis 2018, qui en parle le mieux « Dans la discipline 3X3 pour la deuxième année consécutive nos seniors sont champions départementaux. De plus, cette saison ils sont suivis par notre équipe 2 à la deuxième place. Les deux équipes sont donc qualifiées pour le tournoi régional qui se déroulera à Super-Dévoluy. Dans la discipline traditionnelle parmi les équipes jeunes, quatre sont à l'heure actuelle en demi-finale de championnat départemental. Les résultats des matchs aller sont très encourageants pour les U15 filles et U17 garçons, avec 50 points d'avance la finale leur tend les bras. La formation n'est pas en reste puisque 5 enfants de l'école de basket sont convoqués pour le tournoi du futur, ce sont des rencontres entre les meilleurs espoirs du département. Maëlle Pinto, Juliette Fabre et Assane Tounkara, jeunes saint-savournicains nous y représenterons avec fierté ». Au-delà de ses performances, le Basket Club de l'Etoile est aussi un partenaire de la commune puisqu'il intervient dans le cadre de l'Opération Basket Ecole auprès des élèves de l'élémentaire de l'Estello en période scolaire, et des enfants du centre de loisirs pendant les petites vacances.



## REMISE DES DIPLÔMES AUX BÉNÉVOLES DU C.C.F.F.

Le Comité Communal des Feux de Forêt a franchi une étape importante le vendredi 24 février dernier, en formant ses bénévoles dans le cadre du stage « prévention et secours civiques » de niveau 1 animé par Grégory RAFFINI, conseiller municipal. Un stage que tous les candidats ont suivi et brillamment réussi. Lors d'un moment convivial et de partage à la salle des mariages, Monsieur le Maire et Madame la première adjointe ont distribué les diplômes bien mérités à chaque bénévole. Cette reconnaissance honore leur engagement bénévole au quotidien et leur contribution à la sécurité de notre commune. Nous les félicitons pour leur réussite et leur dévouement envers la protection de notre environnement.



# 3 QUESTIONS À...

## AURÉLIEN « S'INVESTIR LÀ OÙ L'ON VIT »

**Aurélien Riedele 21 ans, a grandi ici et s'est engagé au sein d'une démarche citoyenne et participative dans l'élaboration des politiques publiques de la Métropole.**

**1)- Comment as-tu été désigné pour siéger au Conseil des Jeunes Métropolitains et depuis quand ?**

L'appel à candidatures s'est déroulé du 08 février au 08 mars 2022 sur l'ensemble du territoire métropolitain. Il fallait remplir 3 conditions :

- Avoir entre 18 et 25 ans (au dépôt de la candidature)
- Ne pas être élu ni agent de la Métropole Aix-Marseille-Provence.
- Habiter l'une des 92 communes qui la composent.

Les candidats devaient répondre (sous format texte ou vidéo) à une série de questions portant notamment sur leurs motivations à intégrer le Conseil des Jeunes Métropolitains. Sur plus de 130, une centaine de jeunes âgés de 18 à 25 ans ont intégré l'instance pour un mandat de 2 ans. Je suis officiellement membre du Conseil des Jeunes Métropolitains depuis le 23 mars 2022.

**2)- Quelle motivation, t'a conduit à être candidat ?**

Aujourd'hui, la jeunesse rayonne d'idées, elle est au cœur des problèmes rencontrés au quotidien, surtout dans nos villages souvent confrontés à certaines problématiques comme l'accès aux transports, le manque d'emploi local ou bien l'insécurité. C'est pourquoi j'ai souhaité candidater afin d'exprimer certaines problématiques et ainsi être l'un des porte-parole d'une jeunesse métropolitaine qui aspire à construire des projets structurants pour améliorer les conditions de vie des habitants. Voilà comment je conçois mon engagement citoyen et volontaire. Il faut vouloir s'investir là où l'on vit.

**3)- Quel est ton rôle au sein de cette assemblée et comment peux-tu le mettre au service de la commune ?**

Le Conseil des Jeunes Métropolitains est composé de 5 commissions thématiques, liées aux compétences de la Métropole, à savoir : Sport et Culture, Développement Economique, Inclusion, Stratégie Territoriale et Transition écologique et Mobilité. Salarié d'une entreprise spécialisée dans le domaine des déchets et de l'environnement, je me suis orienté vers des commissions (mobilité, développement économique, stratégie territoriales et transition écologique) au sein desquelles mes connaissances professionnelles me permettent d'être force de proposition, et de mettre mon mandat citoyen au service de ma commune, de ses habitants et plus particulièrement en direction de la jeunesse.



# ETAT CIVIL

Ils ont vu le jour



FAURE-GEORS Chloé, Fiona 08/11/2022  
RAFFINI Ava, Éloïse 25/01/2023  
ROUSSET Samuel, Tristan 27/01/2023  
ANDUJAR GLEIZE Lou, Maëva 01/02/2023  
MERLAND MAHMOUDI Lyanah 01/02/2023  
MICHAUD Zack, Yves, Claude 18/02/2023  
ISOUAL Octave 04/04/2023  
PICORELLA Mathéo, Roland, Christoforo 10/05/2023

Ils ont dit « oui »



07/03/2023 DEPLANQUES Vincent Albert Jacques et  
DAVYDOVA Anna Viktorovna  
01/04/2023 SEGUINEL Alain Claude et NICOLAS  
Françoise Josiane Marie Bernadette  
08/04/2023 MOULARD Cédric, Jean-Charles et  
MEISSONNIER Céline Danièle Reine  
13/05/2023 FERRARI Fabrice, Julien et DELFOSSE Marie  
27/05/2023 SANCHEZ Cédric, Pierre et GIRARD Sophie

Ils nous ont quittés



03/12/2022 PARIS Claudia épouse BERTHELIN, 97 ans  
06/12/2022 BARALE Marie-José, 59 ans  
06/12/2022 KHOUF Lounès, 76 ans  
19/01/2023 BESTAGNO Christian, Victor, Henri, 63 ans  
12/02/2023 VASSON Michel, René, Noël, 73 ans  
28/02/2023 MARTINEZ Marie, Trinité épouse BRESSI,  
80 ans  
08/03/2023 PELLEGRINO Gilles, Raymond, 62 ans  
21/03/2023 COSTE Jeannine, Thérèse, Antoinette  
épouse GAILLIARD, 92 ans  
25/03/2023 ROUX Huguette, Antonia, Félicie  
épouse MAESTRE, 84 ans

## TRIBUNE D'EXPRESSION DES ELUS

### ■ GROUPE DE LA MAJORITE MUNICIPALE « Ensemble continuons »

Avec le projet Valtram, le principe de la réutilisation de la voie de Valdonne le plus tôt possible, est aujourd'hui acté et largement partagé. Prévue sur un tracé d'un peu plus de 14 km la future liaison La Bouilladisse/Aubagne qui traversera les communes de La Destrousse, d'Auriol et de Roquevaire, est essentielle pour le développement du territoire, l'amélioration de son environnement et de la qualité de l'air. Ce projet métropolitain (\*) qui desservira environ 60.000 habitants permettra d'optimiser l'offre de transports collectifs et ainsi de contribuer à diminuer les rejets de CO2. Empruntées par les automobilistes qui les préfèrent à l'autoroute parallèle par souci d'économies, les traversées villageoises sont aujourd'hui saturées. En témoignent les quelque 22.000 véhicules qui chaque jour circulent sur la RD96 à hauteur de Roquevaire. Et si quelques points de divergence demeurent quant à ses nécessaires possibilités d'évolution, une chose est sûre le Valtram doit être réalisé dans les temps annoncés par la Métropole, à savoir d'ici 2025. Les travaux d'aménagement ont débuté en janvier 2023 et il est urgent qu'aucun retard ne soit pris sur sa mise en service. Il est souhaitable d'étendre ce tracé pour permettre la liaison avec la ligne d'Aix.

**(\*) Le Valtram en chiffres : 14,4 km de tracé, 11 nouvelles stations, 5 parkings relais, 500 places de stationnement, 15 000 voyageurs par jour en moyenne, 12.000 emplois, 100 % accessible aux personnes à mobilité réduite, fréquence 10 minutes en heure de pointe.**

### ■ GROUPE DE L'OPPOSITION « Vivre et réussir ensemble »

Comme les administrés, j'attendais LE BILAN mi-mandat (le deuxième) de Mr Marcengo, notre maire, qui gère la commune depuis 9 ans.

A ce jour, RIEN et nous faisons un constat sur certains engagements de Mr Marcengo pris pour être élu et NON TENUS :

- FORTE AUGMENTATION DE LA TAXE FONCIÈRE malgré l'engagement pris lors de la campagne
- Recettes issues du parc photovoltaïque inexistantes dont la réalisation est en attente
- Accès aux bâtiments municipaux pour les personnes à mobilité réduite
- Mise en place de campagnes citoyennes pour le nettoyage des espaces naturels
- Plantation d'arbres sur les terrains communaux
- Mise en place de la vidéo surveillance pour la sécurité dans notre village
- Lutte contre les dépôts sauvages
- Création d'une micro-crèche (déjà sur la 1ère campagne)
- Création de locaux dédiés pour le centre aéré (déjà sur la 1ère campagne)
- Réhabilitation de bâtiments communaux vacants en logements sociaux (ancienne poste, ancienne mairie, ancienne bibliothèque...)
- L'entretien du Patrimoine Communal, rappelons que 2 emprunts ont été contractés 658 700€ & 191 229€
- La réfection des trottoirs de la Grand Rue

D'autre part, les investissements confirmés tels que l'achat de propriétés/ terrains sur La Valentine : 540 000€ - 200 000€ - 170 000€ / Au village : 170 000€ - 11 000€

Quels projets? Pourquoi? pour qui?

La salle polyvalente Luciani manque à l'organisation et la vie de notre ville.

Où en sommes-nous des travaux?

Les réponses obtenues sur le sujet, lors des conseils municipaux, restent vagues ou imprécises

# MAIRIE

Pôle administratif et culturel  
Jacques Peuvergne, 33 avenue Pierre Dubois  
de Jancigny RD7

**13119 SAINT-SAVOURNIN**  
**Tél 04 42 04 64 03**  
**Fax 04 42 72 43 08**

**Accueil :**  
lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 9h à 12h et 14h à 17h30  
mercredi de 9h à 12h

**Fermé le samedi**  
mairie@mairie-stsavournin.fr  
www.saint-savournin.com

## ■ Recensement service national obligatoire

Les jeunes filles et jeunes gens nés en juillet, août et septembre 2007, doivent se faire recenser en mairie avant le 30 septembre 2023.  
Fournir carte d'identité nationale, livret de famille et carte nationale d'identité des parents, justificatif de domicile et coordonnées téléphoniques et électroniques.

## ■ Acte d'état civil par internet

Demande d'actes d'état civil par internet pour les ressortissants français nés à l'étranger :  
www.diplomatie.gouv.fr/fr/francais/etatcivil/demande.html

## Bloc Note Santé

### PERMANENCES MEDICALES D'URGENCE

Ouvert de 9h à 22h - 7 jours sur 7

#### ■ GMEDIC GARDANNE

Centre commercial La Plaine  
930 avenue d'Arménie-13120 Gardanne  
Tél 04 42 50 60 15

#### ■ CADOLIVE

15 Quartier Bastide  
13950 - Cadolive  
Tél 04 65 28 01 40

### CENTRE FILIÉRIS

#### ■ Dr. Le Portz - Dr Caillé

Avenue Ferdinand Arnaud 13850 Gréasque  
Tél 04 42 58 80 25

### MEDECINS du grand Jardin Avenue Alonso FLORES

#### ■ Docteur Eric BENCHIMOL

Sans RDV  
Lundi et mardi - 9h/12h et 16h/19h  
Mercredi 9h/12h  
Jeudi 9h/12h et 16h/19h  
Tél 04 42 32 04 18  
Port 06 65 03 42 01

#### ■ Docteur Agnès GORTCHAKOFF

Médecine générale et Homéopathie  
RDV de préférence sur www.doctolib.fr  
Tél 04 42 32 10 19  
Port 06 23 16 08 00

### 20 Grand'Rue

#### ■ Docteurs Maxime & Charles NISENMAN

Tél 04 42 04 64 60  
Port 06 09 37 59 65  
Tous les jours uniquement sur RDV

### Centre commercial de l'Adrech

#### Pharmacie du Grand Jardin

Tél 04 42 72 40 18

### Chirurgiens dentistes

■ Docteur Bernard BLACK et  
Docteur Anne-Laure MARQUIS  
Tél 04 42 72 41 93

### Psychologue

■ Céline HINCKER  
Psychologue clinicienne  
Tél 06 34 45 04 95

### Ostéopathes

■ LANGEVIN Benoît  
RDV par téléphone ou www.doctolib.fr  
Port 06 10 54 38 64  
■ SANFILIPPO Clément  
Port 06 12 68 45 94

### Sophrologie

■ PRÉAUX Aline, Port 06 61 09 42 71  
www.ouvretionpresent.fr  
■ JEHAN MARINI Vanina, praticienne  
de la Trame, Port 06 24 90 35 10

### Infirmières & infirmiers

■ SERRE Nelly, Port 06 11 05 51 92  
■ MACHERAS Sylvie, Port 06 12 28 19 68  
■ AMIC-SUZAN Nathalie, Port 06 12 77 34 17  
■ ENGEL Nicole, Port 06 29 49 64 98  
■ JEAN Laura, Port 06 65 56 36 59  
■ MANCINI-DESOLE Florence, Port 06 09 09 18 22  
■ BEUCHER Isabelle, Port 06 16 53 58 10  
■ VIGNE Nadine, Port 06 61 82 83 46  
■ NESTIRI Sylvie, Port 06 24 29 05 50  
■ RENGADE Régis, Port 06 60 58 66 01  
■ MALTESE Elisabeth, Port 06 73 72 04 09  
■ RUIZ Brigitte, Port 06 85 71 15 15

### Masseurs Kinésithérapeutes

■ ROUX Stéphane, LAFONTAN Laurent  
ROUVIERE Cécile, CLEMENT Eline  
Tél 04 42 32 40 40

### Naturopathie, iridologie, réflexologie plantaire, massage bien-être

■ SZUSZKIEWICZ-PEVERENGO Stéphanie  
RDV sur www.iridologie-naturopathie.fr  
ou par téléphone au 06 15 69 89 36

### Diététicienne nutritionniste, naturopathe

■ JEHAN-MARINI Vanina  
Consultations en cabinet et à domicile.  
06 24 90 35 10

### Lithothérapeute, Maître Reiki, Enseignante Usul-Karuna

■ SATTIA Valérie  
06 11 67 20 08

## Listes électorales : Actualisez-vous !

Un déménagement, une arrivée sur la commune ? Pensez à le signaler à tout moment de l'année de préférence sur service-public.fr ou auprès de la mairie. Un justificatif de domicile réglementaire de moins de 3 mois et une pièce d'identité à jour vous seront demandés.

Pour rappel, les prochaines dates d'élections politiques sont : Européennes (2024), Municipales (2026), Présidentielles (2027), Départementales (2028) et Régionales (2028).



## ■ Collecte des ordures ménagères

Collecte des ordures ménagères,  
encombrants, déchetterie :  
un seul numéro

**04 42 18 19 79**  
(gratuit depuis un poste fixe)

## ■ Déchetterie de Valdonne

### Accueil du public

Du lundi au samedi : 9h-18h pendant les horaires d'été (du 1er mai au 30 septembre)

Du lundi au samedi : 9h-17h pendant les horaires d'hiver (du 1er octobre au 30 avril)

Dimanche de 8h30 à 12h30

Dernier accès autorisé : 15 mn avant la fermeture. Les horaires sont les mêmes pour les 3 autres déchetteries du Pays d'Aubagne et de l'Etoile. Pour obtenir la carte d'accès en mairie, munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## ■ Encombrants

Pour tout enlèvement d'objets encombrants, veuillez prendre rendez-vous directement auprès du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, même numéro de téléphone.

## Abandon de déchets STOP

Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue. De même, il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte des déchets définies par le Territoire (jour, horaires, tri). Dans les 2 cas, ne pas respecter l'interdiction est puni d'une amende. Pour l'abandon d'ordures, si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction), l'amende est de 135 €. Pour le non-respect des règles de collecte des déchets, si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction), l'amende est de 35 €.

## i Permanences

### VOTRE MAIRE

Rémi MARCENGO

tient sa permanence tous

les vendredis après-midi, entre 14h et 18h.  
Prendre rendez-vous au préalable en mairie au

**04 42 04 64 03**

### JURIDIQUE

en mairie

Maître Evelyne SKILLAS

spécialisée dans le droit du travail

et les droits de la protection sociale.

sur RDV **06 13 81 16 75**

M. Dominique CORNET, magistrat retraité spécialiste

du code du travail sur RDV **04 42 04 64 03**

Avis juridiques gratuits

### C.C.A.S

Centre Communal d'Action Sociale

Sylvie HERNANDEZ

Sur rendez-vous

**MAIRIE 04 42 04 86 77**

### ASSISTANTE SOCIALE C.A.F

Florence SUGURANI

4ème mardi de chaque mois : 9h/12h

sur RDV **04 88 57 32 40**

### ASSISTANTE SOCIALE

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Sandrine AUDRIN

Virginie PLANCHAIS

1 jeudi par mois et 1 mardi tous les 2 mois

sur RDV **04 13 31 06 00**

### SERVICE URBANISME

sur RDV **04 42 04 64 03**

### CONSEIL D'ARCHITECTURE,

D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Permanence le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois en mairie

sur RDV **04 42 04 64 03**

### CONTACT PRESSE LOCALE

La Provence

Monique REYNIER

**06 15 57 49 87**

## Numéros utiles

### ■ POMPIERS DE MIMET

18 ou 04 42 58 93 43 ou port 112

### ■ SAMU Tél 15

### ■ CENTRE ANTI-POISONS

Tél 04 91 75 25 25

### ■ EDF Sécurité Dépannage

Tél 09 72 67 50 13

### ■ DROGUES INFO SERVICE

Tél 0800 23 13 13

### ■ ALLO ENFANCE MALTRAITÉE

Tél 119

### ■ SIDA INFOSERVICE

Tél 0800 840 800

### ■ PHARMACIE DE GARDE

Tél 3237

### ■ GENDARMERIE Gréasque

Tél 04 42 58 80 02

### ■ POLICE MUNICIPALE

Tél 04 42 72 42 25

Port 06 60 62 64 18

### ■ MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Tél 04 42 72 43 06

Hors vacances scolaires

Mardi : 16h - 19h

Mercredi : 10h-12h / 14h - 18h

Jeudi : 16h - 18h

Vendredi : 16h - 18h

Samedi : 9h30 - 12h30

Pendant les vacances scolaires

du mardi au vendredi : 10h - 12h / 14h - 18h

Samedi : 10h - 12h

Fermeture le dimanche et le lundi

### ■ CENTRE AÉRÉ

Tél 07 86 27 76 29

Accueil 8h-9h et 16h30-18h

Amplitude d'ouverture de 8h à 18h

### ■ GARDERIE PÉRISCOLAIRE

De 7h30 à 8h10 et de 16h30 à 18h30

### ■ ECOLE MATERNELLE

Tél 04 42 04 66 32

### ■ ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Tél 04 42 04 64 33

### ■ SIBAM

Tél 04 42 04 65 43

### ■ PAROISSE

Tél 06 74 85 90 87

### ■ VIOLENCE FEMMES INFO

Tél 3919

Anonyme et gratuit

### ■ CARSAT Sud-Est

Permanence retraite d'Aubagne - 6 bis rue Ganteaume

Villa Victorine - 13400 Aubagne

Sur RDV : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Tél Allo retraite 39 60

### ■ PÔLE EMPLOI

Cité administrative Rue Jules Ferry

BP 85 - 13120 Gardanne

Accueil du public sans RDV

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Accueil du public uniquement sur RDV

du lundi au jeudi de 13h30 à 16h30

Contacts Tél : Candidats **39 49**

Employeurs **39 95** (appel gratuit ou

de 0,11 euros TTC maximum, hors éventuel

surcoût de l'opérateur)

■ Vétérinaires 2 toute urgence

Tél 09 70 24 70 24

## PÈR LOU VILÀGI

N° 19 - Juin 2023

Directeur de la publication :

Rémi Marcengo, maire de St Savournin

Crédit photos : Mairie de St Savournin, Claude Agnès, D.R.

Textes : Jeannette Riou, Cathy Laplane, Muriel Kehliayan,

Grégory Raffini

Mise en page et impression : Imprimerie Point Pica - Auriol

Imprimé sur papier 100% recyclé